



# COMMUNE DE GRIMISUAT

## Formule de demande d'aide pour l'installation de capteurs solaires thermiques

**Requérant**

Nom		Prénom	
Rue		Localité	
Tél.		Fax.	
Mail			
Banque		No de compte	

**Auteur du projet**

Nom		Prénom	
Rue		Localité	

**Installateur, professionnel qualifié**

Raison sociale			
Nom du responsable			
Rue		Localité	
Tél.		Fax.	

**Auteur des plans**

**Emplacement de l'installation**

Localité		Lieu dit	
Plan Folio no		Zone à bâtir	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Parcelle(s) no		Surface des panneaux	m <sup>2</sup>
Coordonnées	X▶ Y▲		

**Emplacement de l'installation**

Maison individuelle	<input type="checkbox"/>	Nombre d'appartements	
Immeuble d'habitation	<input type="checkbox"/>	laquelle	
Autre affectation	<input type="checkbox"/>		

**Nature des travaux**

Nouvelle installation sur nouveau bâtiment	<input type="checkbox"/>		
Nouvelle installation sur bâtiment ou site existant	<input type="checkbox"/>	année de construction bâtiment	
Remplacement d'une installation existante	<input type="checkbox"/>		
Extension d'une installation solaire existante	<input type="checkbox"/>		

**Type d'installation**

<input type="checkbox"/> Préchauffage de l'eau sanitaire	<input type="checkbox"/> Chauffage de piscine
<input type="checkbox"/> Appoint au chauffage	<input type="checkbox"/> Autre .....
Energie d'appoint pour l'installation solaire	<input type="checkbox"/> Mazout <input type="checkbox"/> Gaz <input type="checkbox"/> Chaleur à distance
	<input type="checkbox"/> Electricité <input type="checkbox"/> Bois <input type="checkbox"/> Pompe à chaleur
Production de chaleur pour le chauffage du bâtiment	<input type="checkbox"/> Mazout <input type="checkbox"/> Gaz <input type="checkbox"/> Chaleur à distance
	<input type="checkbox"/> Electricité <input type="checkbox"/> Bois <input type="checkbox"/> Pompe à chaleur
Volume de l'accumulation solaire ( Litres )	.....

**Capteurs**

Fabriquant			
Type		N° SPF	
Nombre de capteurs		Forme	<input type="checkbox"/> rectangulaire <input type="checkbox"/> carrée
Surface nette d'absorbeur s m <sup>2</sup>		Longueur	
Orientation (S=0°;E=-90°)		Largeur	
		Inclinaison (hor.=0°;ver t.=90°)	

**Calendrier**

Date du début des travaux .....	Date de mise en service .....
---------------------------------	-------------------------------

**Signatures**

Lieu	Date	Signature du requérant

# Règlement relatif à une aide à l'investissement pour l'installation de panneaux solaires thermiques.

## Art. 1 Définition capteur solaire thermique

Dispositif destiné à recueillir le rayonnement solaire pour le convertir en énergie thermique et le transférer à un fluide caloporteur.

## Art. 2 Conditions d'aides

- L'installation solaire doit être construite sur le territoire de la commune ;
- L'installation solaire doit servir pour une résidence principale ;
- L'installation solaire doit avoir au moins 3m<sup>2</sup> de surface d'absorption.

**Sont exclus : les capteurs à air, ceux destinés au chauffage du foin et aux piscines, les capteurs non sélectifs, non vitrés.**

En principe, une seule installation par site (bâtiment) recours à des capteurs ayant reçu un label SPF de l'institut pour la technique solaire de la haute école technique de Rapperswil ou une distinction équivalente selon la norme européenne (EN 12975)

## Art. 3 Aide à l'investissement

La commune s'engage à verser le montant de Fr. 170.-/m<sup>2</sup> de capteurs installés, mais au maximum 2'000.- par bâtiment.

## Art. 4

Avant le début des travaux, une demande d'aide à l'investissement doit être remplie.

## Art. 5

A la fin des travaux, le procès-verbal de réception dûment rempli par l'installateur et le propriétaire doit être retourné à la commune.

## Art. 6

A la réception du procès-verbal de réception le Service technique de la commune de Grimisuat vérifie sur SITE l'installation et donne un préavis.

## Art. 7

Le versement de l'aide financière n'est effectué qu'après que les art. 4, 5 et 6 soient conformes.

## Art. 8

Le règlement est valable jusqu'au 31 décembre 2013.

Grimisuat, le 2 février 2010

**COMMUNE DE GRIMISUAT**

La Présidente : G. Marchand Balet

Le Secrétaire : P.-A. Jost

## Conditions techniques :

- ↪ Se référer au règlement des constructions et au plan d'aménagement détaillé.

## Documents à présenter en 3 exemplaires :

- ↪ Formulaire de demande d'autorisation de construire
- ↪ Plan de situation ( Géomètre )
- ↪ Plans des installations (coupes et plans ) et photos pour les bâtiments existants.